



Faire des produits de santé
et de prévention
de premier recours
un levier de résilience
et d'accès aux soins
de proximité en France

A propos de l'Afipa

Fondée en 1972, elle regroupe à ce jour **29 laboratoires pharmaceutiques** qui commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours vendus en officine (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux et/ou compléments alimentaires) **contribuant ainsi à la santé des 80% de Français** qui y ont recours chaque année.

Les adhérents de l'Afipa, **qui ont produit en grande majorité en France ou en Europe, ont assuré la continuité de la production, la distribution et l'approvisionnement des produits de santé et de prévention de premier recours auprès des patients et des professionnels de santé durant toute la durée de la crise sanitaire** en maintenant une sécurité maximale pour leurs salariés.

De plus, les produits de santé et de prévention de premier recours des laboratoires adhérents commercialisés en France, **sont produits en grande majorité en France et en Europe.**

La vision de l'Afipa : les produits de santé de prévention et de traitement de premier recours, sécurisés par le pharmacien et son équipe, sont considérés comme une composante essentielle pour préserver et améliorer la santé des Français.

Sa mission : développer et garantir un cadre et environnement favorables à la reconnaissance des produits de santé et de prévention, de prévention et de traitement de premier recours, dans le respect des réglementations en vigueur, sous l'impulsion des laboratoires adhérents et en collaboration avec les pharmaciens et les autorités pour préserver et améliorer la santé des Français.

Ses valeurs : Comportement éthique, approche responsable (y compris d'un point de vue environnemental), attention à la sécurité du patient et au bon usage des produits de santé de prévention et de premier recours, co-construction et partenariat avec les parties prenantes et force de propositions.

Liste des laboratoires adhérents de l'Afipa au 24/09/2020 :

Bayer, Boiron, Cooper, Expanscience, Laboratoires Genevrier, Gifrer, Laboratoires Gilbert, GSK, HRA Pharma, Ipsen, Johnson & Johnson, Laboratoire de l'Abbé Soury, Laboratoires Lehning, Laboratoire Marque Verte, Mayoly Spindler, Melisana Pharma, Perrigo, P&G, Pfizer, Pierre Fabre, Laboratoire PiLeJe, RB, Laboratoire Bouchara Recordati, Sanofi, Therabel, UPSA, Urgo, Weleda, Zambon.

Sommaire

PARTIE 1 : La place des produits de santé et de prévention de premier recours dans l'offre de soins - hors situation de crise sanitaire	7	PARTIE 3 : Quels enseignements tirer de la crise COVID-19 pour consolider l'offre de soins de premier recours ?	29
Définition des produits de santé et de prévention de premier recours	8	NOS PROPOSITIONS CONCRETES : pour renforcer l'accessibilité et la résilience du système de santé	31
Les soins de premier recours en pharmacie	9	I. Un Parcours de soins officinal, qui s'appuie sur la compétence des pharmaciens pour renforcer la sécurité des patients et l'accessibilité à des soins de premier recours	31
Les chiffres clés / les produits de santé et de prévention de premier recours, des produits structurants pour le système de santé et les patients, dans le cadre d'une situation normale	10	II. Renforcer les capacités du système de santé pour assurer un bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours	32
<i>Des produits essentiels pour la santé des Français</i>	10	III. Intégrer les produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie dans des politiques efficaces d'organisation des soins	33
<i>Un accès garanti par un réseau officinal d'envergure avec un maillage territorial efficace aussi bien en zone rurale qu'en milieu urbain</i>	10	IV. Valoriser et promouvoir des filières de production en Europe et en France	35
<i>Une solution de santé et de prévention utilisée par de nombreux Français et pourtant oubliée des politiques de santé</i>	11	Conclusion	36
<i>Une solution de santé et de prévention peu onéreuse</i>	11	Références	37
<i>Une contribution à l'économie significative</i>	11		
PARTIE 2 : La place des produits de santé et de prévention de premier recours dans l'offre de soins en situation de crise sanitaire	13		
Le rôle prépondérant des laboratoires au cœur de la mobilisation sanitaire	14		
Les initiatives exceptionnelles de nos laboratoires adhérents en réponse à la crise sanitaire	15		
Une mobilisation majeure des pharmaciens d'officine, en première ligne pour répondre aux besoins des patients	20		
Les patients souhaitent être davantage impliqués dans la prise en charge de leurs soins de premier recours	25		

Edito

Chers lecteurs,

Alors que la France a été confrontée à une crise sanitaire majeure, l'Association Française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable (Afipa) a souhaité tirer les enseignements de l'épidémie de Covid-19 sur l'organisation du système de soins en France, et plus particulièrement sur l'accès aux soins de premier recours.

Notre analyse repose **sur plusieurs études menées à la suite de cette crise**. Ces dernières révèlent **les attentes des patients, mais également celles des pharmaciens**, sur l'accès aux produits de santé et de prévention de premier recours.

Plusieurs témoignages d'industriels membres de l'Afipa complètent cette analyse, en soulignant leur mobilisation inédite pour contribuer à la gestion de la crise. Ces laboratoires se sont appuyés sur leurs équipes et outils de production, pour assurer la continuité de la production, de l'approvisionnement et de la distribution des produits de santé et de prévention de premier recours à travers les pharmacies, sur tout le territoire.

Cette analyse sert de point de départ à une réflexion plus générale sur l'organisation du système de santé, la place des pharmaciens d'officine et des produits de santé et de prévention de premier recours dans l'offre de soins.

La crise sanitaire a également replacé l'enjeu de la résilience au cœur des réflexions sur le système de santé français. La forte collaboration entre les pharmaciens d'officine et nos entreprises y a contribué en diminuant notamment les recours aux services d'urgence et aux médecins généralistes, surchargés pendant le pic de l'épidémie.

Nous avons la volonté d'être force de propositions pour faire des soins de premier recours en pharmacie un pilier de l'écosystème de santé français. C'est la raison pour laquelle nous formulons, à l'occasion de la publication de ce document, **plusieurs recommandations concrètes à destination des pouvoirs publics afin de :**

- Définir un parcours de soins officinal, s'appuyant davantage sur la compétence des pharmaciens d'officine pour renforcer l'accès sécurisé et encadré à des soins de premier recours.
- Renforcer le bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours.
- Valoriser la place des produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie dans l'offre de soins.
- Valoriser et promouvoir des filières de production en Europe et en France.

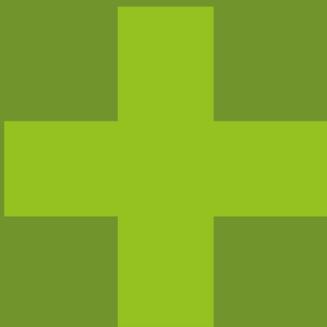
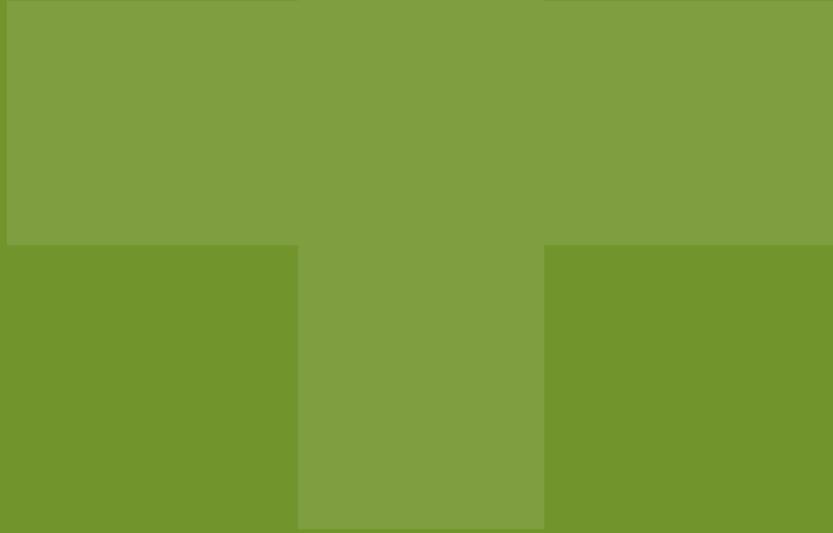
A terme, notre objectif est de consolider la résilience du système de santé à travers un accès plus important aux soins et produits de santé et de prévention de premier recours par les pharmacies.

Nous souhaitons que ce document contribue à lancer une réflexion approfondie sur la place des produits de santé et de prévention de premier recours dans le parcours de soins en France, ainsi que sur le rôle prépondérant des officines.

Bonne lecture,

Christophe de la FOUCHARDIÈRE

Président de l'Afipa





La place des produits de santé et de prévention de premier recours dans l'offre de soins - hors situation de crise sanitaire

Les produits de santé et de prévention
de premier recours contribuent à assurer
les soins quotidiens des patients,
dans un cadre sécurisé.

Ils représentent un maillon essentiel
de l'offre de soins de proximité



Définition des produits de santé et de prévention de premier recours



L'Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable (Afipa) définit les **produits de santé et de prévention de premier recours** comme des produits **délivrés sans ordonnance dans les pharmacies**, pour prévenir ou traiter un symptôme ou une maladie.

Ces produits peuvent avoir différents statuts, tels que :

- Les médicaments de prescription médicale facultative (ci-après PMF),
- Les dispositifs médicaux (DM) / les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DMDIV),
- Les compléments alimentaires.

La sécurité de ces produits est garantie **par le contrôle des autorités publiques**. Les dispositifs médicaux, pouvant comporter un risque pour les patients, sont évalués par des organismes notifiés, eux-mêmes contrôlés par les autorités nationales, pour autoriser leur commercialisation.

Pour l'Afipa, l'utilisation de ces produits s'inscrit dans une approche générale de prise en charge et de gestion active, par un individu, de sa santé et de son bien-être, après conseil du pharmacien d'officine et de son équipe. Cette approche, également désignée par le terme anglais « selfcare », met l'accent sur le rôle plus actif joué par le patient dans la gestion de son capital santé.

Produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie :



Médicaments de prescription médicale facultative

+



Dispositifs médicaux

+



Compléments Alimentaires

Non prescrits et non remboursés

Tout au long de ce document, les données relatives aux produits de santé et de prévention de premier recours excluent ceux prescrits par un médecin ou tout autre professionnel de santé.

Les soins de premier recours en pharmacie

Les soins de premier recours en pharmacie s'inscrivent dans un parcours de santé intégré, avec une approche de santé et de prévention globale. Ces soins et la dispensation des produits de santé et de prévention de premier recours s'appuient sur les compétences des pharmaciens d'officine et de leur équipe officinale.

Produits de santé et de prévention de premier recours

+

Compétences des pharmaciens d'officine

=

Soins de santé et de prévention de premier recours en pharmacie de qualité et sécurisés

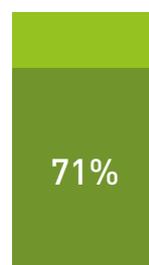


Le rôle du pharmacien est essentiel pour assurer le bon usage des médicaments sans ordonnance et la sécurité des patients : pour **66% des visites** pour des soins de premier recours en pharmacie, les patients sollicitent le conseil du pharmacien pour sélectionner un produit adapté à leur problème de santé et caractéristiques individuelles. Lorsque le patient demande un produit spécifique, le pharmacien recommande un médicament avec un autre principe actif dans 22% des cas. (1)

Illustration du rôle des produits de santé et de prévention de premier recours dans le parcours de soins de la douleur (2)



61% des patients ayant des douleurs utilisent en première intention des produits de santé et de prévention de premier recours.



Pour **71%** d'entre eux, les symptômes disparaissent à la suite de l'utilisation de ce produit.

Le conseil du pharmacien d'officine et son intervention dans la prise en charge des pathologies bénignes permet également de dégager du temps de consultation médicale.

Les chiffres clés / les produits de santé et de prévention de premier recours, des produits structurants pour le système de santé et les patients, dans le cadre d'une situation normale

Des produits essentiels pour la santé des Français



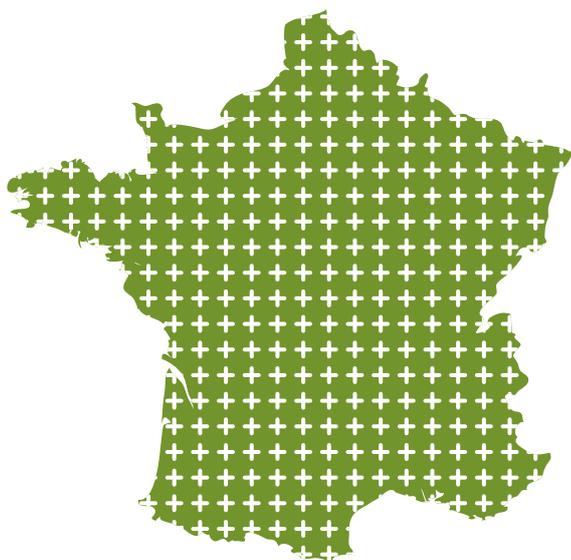
Plus de 30 principes actifs

correspondant à plus de 2500 médicaments de prescription médicale facultative commercialisés en France en 2019 **figurent sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS**, (3) soulignant ainsi la place essentielle des produits de santé et de prévention de premier recours dans les stratégies thérapeutiques.



79 938 produits de santé et de prévention de premier recours différents sont commercialisés en pharmacie en France (4), offrant un vaste choix pour répondre au mieux aux besoins des patients et de leurs pathologies.

Un accès garanti par un réseau officinal d'envergure avec un maillage territorial efficace aussi bien en zone rurale qu'en milieu urbain



Les produits de santé et de prévention de premier recours sont accessibles sur tout le territoire national à travers un réseau de **21 425 pharmacies** en France métropolitaine et en Outre-Mer, (5) soit **32 officines pour 100 000 habitants** (6) dont 1/3 est situé dans des communes de moins de 5000 habitants.

Les pharmaciens figurent parmi les professionnels de santé les mieux répartis sur le territoire national au regard de « l'Accessibilité Potentielle Localisée ». (7)

En moyenne, sur l'année 2019, une pharmacie a reçu **40,6 visites par jour** pour acheter des produits de santé et de prévention de premier recours, soit un total de **310,7 millions de visites sur l'année 2019**. (8)





L'accès aux produits de santé et de prévention de premier recours est renforcé par **les 704 pharmacies** qui disposent d'une présence sur Internet, ce qui permet aux patients qui le souhaitent d'acheter en ligne des médicaments de PMF sous le contrôle des pharmaciens. (9)

Une solution de santé et de prévention utilisée par de nombreux Français et pourtant oubliée des politiques de santé et de prévention



80% des Français se rendent en pharmacie au moins une fois par an pour acheter des produits de santé et de prévention de premier recours. (10)



432,6 millions de médicaments de prescription médicale facultative sont achetés chaque année sans ordonnance en pharmacie. (8)

Une solution de santé et de prévention peu onéreuse



En moyenne, chaque Français dépense 33,50€ par an en produits de santé et de prévention de premier recours, **en deçà de la moyenne européenne de 45,80€ par an**. (8)
Par ailleurs, les prix des produits de santé et de prévention de premier recours en France sont parmi les plus bas d'Europe.



Les prix des produits de santé et de prévention de premier recours ont été stables sur les 5 dernières années (+0,5% pour les médicaments, +0,3% pour les dispositifs médicaux et -0,1% pour les compléments alimentaires) alors que l'inflation était de 1% sur cette période, **ce qui illustre la responsabilité des fabricants et des pharmaciens pour assurer l'accessibilité économique à ces produits**. (8)

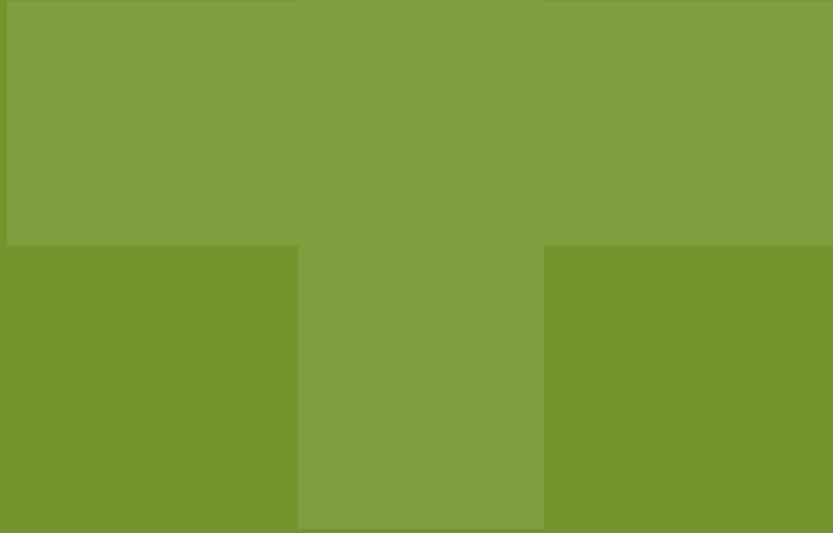
Une contribution à l'économie significative

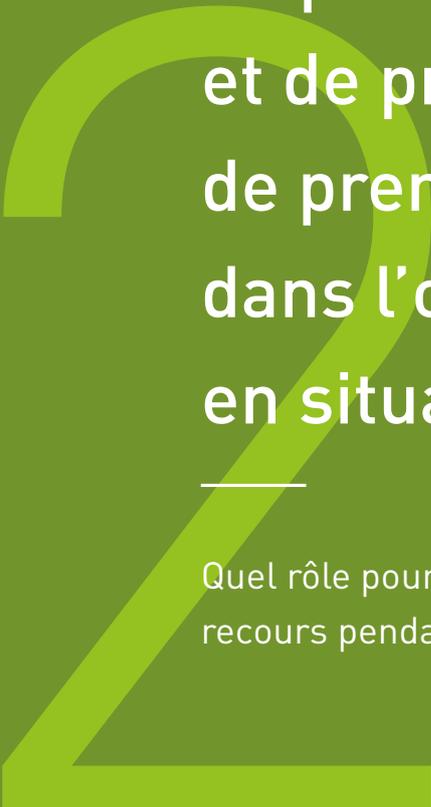


Les produits de santé et de prévention de premier recours, délivrés sans ordonnance, représentent en moyenne **10% du Chiffre d'Affaires d'une pharmacie, soit 3,7 milliards d'euros au total** pour l'ensemble des pharmacies en France sur une année. (8)



Le secteur des produits de santé et de prévention de premier recours emploie **25 000 personnes** qui veillent à répondre aux besoins des patients et à assurer leur sécurité. (11)





La place des produits de santé et de prévention de premier recours dans l'offre de soins – en situation de crise sanitaire

Quel rôle pour les produits et acteurs de premier
recours pendant la crise sanitaire ?



Le rôle prépondérant des laboratoires au cœur de la mobilisation sanitaire

La grande majorité des produits de santé et de prévention de premier recours des laboratoires adhérents de l'Afipa commercialisés en France, sont fabriqués en France ou en Europe. L'ancrage territorial important des forces de production de ces laboratoires leur a permis, tout au long de la crise, de faire preuve d'agilité dans la fabrication de leurs spécialités. Certains d'entre eux ont adapté leurs usines pour fabriquer certains produits manquants au début de la crise pandémique (bascule vers d'autres productions, vers d'autres produits etc.). D'autres ont également redéfini leurs lignes de production pour s'assurer que la France dispose de produits de santé et de prévention de premier recours en particulier ceux utilisés pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, tels que le gel hydroalcoolique. Des adhérents ont également fait des donations de produits de première nécessité ainsi que des donations financières.



Ainsi, malgré **un pic de vente dans les pharmacies de + 8,3 millions d'unités d'automédication** vendues, soit une augmentation de 82% des ventes par rapport à 2019 durant la semaine du 16 au 22 mars 2020, **la mobilisation des 25 000 collaborateurs de nos laboratoires adhérents** a permis de répondre à la demande exceptionnelle des patients **sans rupture de stock et d'approvisionnement**.

Les initiatives exceptionnelles de nos laboratoires adhérents en réponse à la crise sanitaire

1. Assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de santé et de prévention de premier recours



Vincent Cotard

Directeur Général

Sanofi Santé Grand Public France



« Pour faire face à la hausse brutale de la demande en paracétamol en début d'épidémie, nous avons adapté notre production très rapidement. En effet, dès le début de la crise, nous avons augmenté de 50 % la capacité de production de notre usine basée à Lisieux. De plus, nous avons doublé quotidiennement la production de notre site à Compiègne. Enfin nos sites de distribution d'Amilly et de Saint Loubès ont doublé leur activité pour préparer et livrer les commandes dans les plus brefs délais. Les salariés ont travaillé durant cette période sur la base du volontariat et nous avons mis en place toutes les mesures et les gestes barrières afin d'assurer leur sécurité sur les sites. »



Fabrice Dal-Mas

Directeur Général

UPSA France

« Le Laboratoire UPSA a contribué très rapidement à l'effort national durant la crise sanitaire en mobilisant l'ensemble de ses collaborateurs très impliqués par la situation inédite en adaptant les lignes de production du site d'Agen pour répondre à la très forte demande de paracétamol, traitement jugé comme essentiel pour traiter les symptômes de la Covid-19.

Les équipes des ventes et du siège ont aussi très fortement contribué à cet effort collectif pour répondre aux commandes importantes de paracétamol. Concrètement, au plus fort de la crise, nous avons été capables de produire 1 million de boîtes de paracétamol par jour. En temps normal, nous produisons + de 300 millions de boîtes par an tous nos produits confondus. Enfin, notre contribution ne s'est pas arrêtée là. Nous avons, à notre échelle territoriale, contribué à la solidarité collective en distribuant par exemple 1 000 masques à la maison de retraite des Petites sœurs des pauvres. Nous avons fait don de 20 litres de gel hydro-alcoolique à l'EFS d'Agen. Nous avons également contribué à la confection de plus de 3500 masques en tissus en soutenant un atelier de couture local. Nous avons offert à nos salariés deux jours par mois pendant les heures de travail durant toute la période du confinement afin qu'ils puissent contribuer à l'association de leur choix. Cette initiative étant appréciée autant par les associations que par nos collaborateurs, nous discutons actuellement avec les partenaires sociaux pour prolonger cette initiative. »

2. Adapter et augmenter la production de gel hydroalcoolique pour répondre aux besoins inédits liés à la crise sanitaire



Virginie Pietrowski

Responsable de Production

Laboratoires Lehning

« Dès le 20 mars et l'annonce du Président Macron, nous avons pris conscience de l'urgence de la situation et avons décidé d'adapter notre chaîne de production liquide afin de produire des solutions hydroalcooliques.

Nous disposions au sein des Laboratoires Lehning d'une réserve importante d'alcool pharmaceutique, et grâce à la forte mobilisation de nos collaborateurs, nous avons pu fabriquer plus de 130.000 flacons de solution hydroalcoolique sur notre site pendant ces semaines de confinement. Ces flacons ont été offerts gracieusement aux hôpitaux de la région Grand Est, particulièrement touchée par cette pandémie, ainsi qu'aux professionnels de santé et de prévention, aux administrations publiques ainsi qu'à des EHPAD, mairies et autres structures locales dans le besoin. Les collaborateurs sont fiers d'avoir participé à cet élan de solidarité et d'avoir soutenu, à leur façon, l'effort de guerre évoqué par le Président de la République. »



Sébastien Lucot

Directeur Général

COOPER

« Le Laboratoire Cooper, un des plus importants fabricants de gel hydroalcoolique en France, s'est mobilisé dès le début de la crise en augmentant fortement ses capacités de production de gel hydroalcoolique pour répondre à la demande inédite liée à la pandémie. Le laboratoire a été au cœur de l'effort sanitaire pendant la 1ère vague de la crise de la Covid-19.

La mobilisation exceptionnelle de ses équipes et de ses partenaires, lui a permis de multiplier ses capacités de production par 4. Le laboratoire Cooper est fier d'avoir également fait don de 80 000 litres de solution hydroalcoolique aux hôpitaux grâce à un partenariat avec Pernod Ricard »



Julien Zeller

Directeur général opérations rhumatologie et dermatologie

Laboratoires Expanscience

« En tant qu'acteur de la santé, nous avons souhaité participer à l'élan national de solidarité dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Chez Expanscience, nous avons mobilisé l'expertise de nos équipes de R&D et de production afin de développer et produire du gel hydroalcoolique. C'est avec beaucoup d'engagement que nos collaborateurs se sont mobilisés pour mener à bien ce

projet réalisé à titre exceptionnel. Nous avons produit plus de 10 000 litres de gel hydroalcoolique et avons ainsi pu aider : les hôpitaux et maternités de l'APHP, nos clients pharmaciens ainsi que des acteurs de santé en Eure-et-Loir où nous avons un fort ancrage local depuis 70 ans. Dans cette période, nous avons également lancé plusieurs initiatives pour soutenir nos publics et renforcer notre utilité. Nous avons ainsi proposé aux personnes souffrant d'arthrose un coaching et des conseils gratuits au travers du #EnMouvementTousEnsemble, afin de les aider à maintenir une activité physique régulière durant cette période de mobilité réduite. Enfin, parce que l'innovation ouverte et collaborative est encore plus essentielle dans ces situations d'interdépendance, nous avons rejoint la « Coalition Innovation Santé - Crise Sanitaire » pour soutenir son appel à projets auprès de start-ups, PME, ETI afin de trouver des solutions pour maintenir le parcours de soin et la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques. »

3. Dons de produits et initiatives spécifiques



Astrid Ziebart

Présidente

Johnson & Johnson Santé Beauté France

« Johnson & Johnson en France a participé activement à l'effort national sans précédent pour soutenir les soignants ainsi que les personnes les plus vulnérables face au COVID19. Engagé dans le soutien aux soignants, patients et personnes les plus démunies, J&J a fait parvenir des produits d'hygiène et de soins de ses marques ; soit plus de 853 000 produits pour une valeur marchande de 2,8 millions d'euros. Ces produits ont été distribués

auprès d'associations caritatives nationales et fondations d'hôpitaux partout en France. J&J a également fait des dons financiers pour un montant total de 1 million d'euros auprès de la fondation des femmes, du Samu Social, de l'UNAPEI et Banlieues Santé. Toutes ces démarches s'inscrivent dans l'ADN de J&J et représentent les valeurs fortes de notre entreprise. »



Jean-Claude Bacos

Directeur Général

Bayer Consumer Health France

« Le Laboratoire Bayer s'est mobilisé dès le début de la crise en réalisant un don d'1 million d'euros pour la coalition « Tous unis contre le coronavirus », regroupant la Fondation de France, l'AP-HP, et l'Institut Pasteur. La donation financière de Bayer soutenait des projets mis en œuvre par l'alliance comme par exemple la mise en place d'une assistance directe et immédiate psychologique et une information liée à la situation de crise aux patients et à leur famille ainsi

qu'aux professionnels de santé. Bayer a également soutenu les chercheurs pour la mise au point de protocoles visant à mieux comprendre le coronavirus et la pandémie en cours, le développement de tests pour détecter les anticorps contre le virus dans la population, aider au développement de traitements efficaces et enfin trouver un vaccin contre le coronavirus. »



Romana Jourden

Vice-présidente et directrice régionale de la France et de la zone ibérique

Laboratoires GSK

« Au moment du pic de la pandémie, GSK Santé Grand Public en France a agi pro activement pour soutenir divers acteurs de santé qui ont fait preuve de leur héroïsme pendant la période la plus difficile. Nous avons fait un don de 7000 doses de crème hydratante aux pharmacies hospitalières de plusieurs établissements de santé, pour réparer les mains des soignants abimés par le lavage répété. En juin nous avons également lancé la campagne « Merci à

Mon Pharmacien » disponible sur notre LinkedIn (disponible ici) pour remercier les pharmaciens d'avoir assuré la chaîne d'approvisionnement et d'avoir satisfait les besoins de leurs clients pendant la crise. Les pharmaciens ont dû s'adapter rapidement à la nouvelle réalité ayant installé l'équipement de protection nécessaire, ayant formé leurs équipes, ayant ajusté leurs horaires de travail. » Aujourd'hui, de la part de GSK France, je voudrais dire encore une fois MERCI à tous les pharmaciens et acteurs de santé pour leur courage extraordinaire et leur mobilisation! »



Antoine Bon

CEO

Laboratoires Urgo

Le Groupe URGO a pris très tôt conscience de l'exposition des professionnels de santé face au Covid. Nous sommes très fiers d'avoir soutenu les sapeurs-pompiers de Paris et de Bourgogne. D'avoir apporté des solutions de cicatrisation pour apaiser la peau des soignants blessés par le port prolongé du masque. D'avoir soutenu les hôpitaux en leur fournissant du gel hydroalcoolique fabriqué dans nos usines en France. Nous avons surtout été très touchés par la vive inquiétude que ressentent les pharmaciens et leurs préparateurs souvent oubliés des contingents prioritaires. En partenariat avec les syndicats de pharmaciens la FSPF et l'USPO, l'association Pharmacie Humanitaire Internationale a donc reçu un don d'un million de masques chirurgicaux des Laboratoires URGO Healthcare. Ces masques ont été distribués dans les 21 000 pharmacies françaises pour l'usage professionnel des équipes officinales. Partenaires de longue date de la pharmacie d'officine, les laboratoires URGO Healthcare et leurs collaborateurs ont été très touchés par le courage de ces professionnels de santé, en première ligne face à l'épidémie. Cette opération a été leur façon d'exprimer leur gratitude. Cette période a renforcé notre mission de santé, nous sommes engagés au cœur de la société, au plus près des besoins des patients et des professionnels de santé.



Aurélia Livet

Directrice Générale

IPSEN Consumer HealthCare France

« Pendant la crise sanitaire, les collaborateurs d'Ipsen Consumer HealthCare se sont fortement mobilisés afin de maintenir l'approvisionnement de nos produits de santé depuis nos sites de production de Dreux et de l'Isle sur la Sorgue qui approvisionnent le monde entier. Par ailleurs, Ipsen a lancé des initiatives innovantes comme une webradio pour les patients mais également du bénévolat pour soutenir la scolarité à distance d'enfants.

Ipsen a aussi fait un don de deux millions d'euros à l'Institut Pasteur pour aider la recherche du vaccin anti COVID-19. Toutes ses actions ont créé un vrai sentiment de fierté pour l'ensemble des équipes ! »



Stéphane Grenon

Président

P&G Health France

« Face à la crise sanitaire, Procter & Gamble et ses marques se mobilisent dans la durée. La pandémie de coronavirus nous a rappelé le caractère essentiel des produits de santé et d'hygiène, dans notre vie quotidienne mais aussi l'importance de notre santé à tous. Elle a aussi généré un véritable élan de solidarité envers les plus démunis. Face à cette situation sans précédent, Procter & Gamble (P&G) et ses marques se sont mobilisées à travers un plan de soutien auprès des autorités sanitaires, du personnel soignant et des personnes les plus vulnérables. Dès le premier confinement, chaque semaine, près de 100.000 produits P&G ont été distribués à notre partenaire historique Dons Solidaires®, association passerelle vers des centaines d'associations sur tout le territoire français. Ce don important a permis de fournir des produits de nettoyage, de santé et d'hygiène essentiels à ceux qui en ont le plus besoin. Dès l'été 2020, P&G a décidé de poursuivre son engagement avec l'association Dons Solidaires® jusqu'à la fin de l'année. Près de 3000 tonnes de gel hydroalcoolique ont également été produites dans les usines P&G pour fournir les structures sanitaires type hôpitaux, cabinets médicaux, maisons de retraites ou EHPAD proches de nos usines d'Amiens et de Blois et de notre site de Dijon. Notre établissement pharmaceutique P&G Health France a également choisi de soutenir la Croix-Rouge française dans sa mission de protection, de prévention et d'action sanitaire & sociale à travers un mécénat et une donation de produits de santé. Un immense merci à la Croix-Rouge française, Dons Solidaires et SOS Villages d'Enfants qui mettent tout en œuvre pour répondre à cette crise qui s'installe dans la durée ; sans oublier nos collaborateurs qui continuent chaque jour de servir nos clients pharmaciens, pour améliorer la vie des patients et de nos consommateurs au quotidien. »

4. Engagements dans nos régions

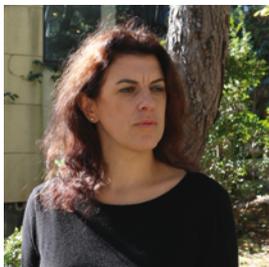


Virginie Hannel

Directrice Marketing OTC France

Pierre Fabre Pharma Care

« Pour faire face à la crise sanitaire inédite, le Groupe Pierre Fabre s'est adapté très rapidement afin que les patients et consommateurs puissent avoir accès à leurs produits essentiels et pour soutenir les professionnels de santé dans leur lutte contre la Covid-19. Ainsi, la chaîne logistique s'est réorganisée afin de mettre à disposition en priorité les produits thérapeutiques majeurs ainsi que les produits d'hygiène et de soin essentiels. Pour cela, nous avons mobilisé 1000 collaborateurs sur 7 sites de production et 3 sites de distribution en France tout en assurant leur sécurité par la mise en place de mesures adaptées. Nous avons réorganisé en 3 semaines certains sites de production afin de produire du gel hydro alcoolique en adaptant nos lignes de production habituellement dédiées aux shampoings. 50 tonnes de gel ont été distribuées en France fin mars et nous avons pu offrir des gels aux personnels soignants dans les hôpitaux et aux équipes officinales. De plus, dès fin mars, des dizaines de milliers de matériels de protection individuelle ont été distribués à plus de 70 hôpitaux, de cliniques, d'EPHAD, de centres médicaux et de pompiers. Ainsi, ce sont 25 000 masques, 12 000 blouses et 10 000 sur-chaussures, blouses, gants et savons qui ont été distribués. Nous avons, également donné plus de 10 000 unités de sprays et crèmes aux Hôpitaux d'Occitanie pour calmer les visages irrités par les masques et les mains abîmées par le gel. Enfin, 40 000 échantillons de crème hydratante ont été donnés aux pharmaciens pour réparer les peaux abîmées par le port du masque ou le lavage intensif des mains. »



Sophie Malichecq

Directrice Développement Stratégique Marketing et Communication

Laboratoires Genevrier

« Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, le personnel soignant, en première ligne, a dû continuellement s'adapter à la situation en appliquant des mesures d'hygiène strictes : le port du masque, de blouse, de gants ainsi que l'application répétitive de solution hydroalcoolique. Ces nouvelles pratiques occasionnent, sans conteste, des désagréments et un inconfort dermatologique. C'est pourquoi, les Laboratoires Genevrier ont décidé, lors du pic de la pandémie, d'apporter un peu de réconfort à celles et ceux qui se sont honorablement engagés pour sauver des vies humaines. Notre soutien s'est concrétisé auprès des hôpitaux de la Région SUD via l'Agence Régionale de Santé PACA, de l'hôpital St Antoine à Paris et de laboratoires locaux d'analyses médicales par le don de masques chirurgicaux et de produits cosmétiques hydratants et cicatrisants à base d'acide hyaluronique. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir soutenu le personnel soignant et d'avoir contribué à leur mieux vivre pendant cette période compliquée et inédite. Les Laboratoires Genevrier réitèrent leurs remerciements aux professionnels de santé pour le courage et la force dont ils font preuve depuis toujours. »

Une mobilisation majeure des pharmaciens d'officine, en première ligne pour répondre aux besoins des patients



À l'instar des laboratoires pharmaceutiques, **les pharmacies françaises se sont fortement mobilisées pour offrir des solutions de premier recours**, notamment à travers la dispensation des produits de santé et de prévention de premier recours. Elles ont aussi joué un rôle fort de lien social dans un contexte anxiogène.



Très peu de pharmacies ont fermé leurs portes durant la crise sanitaire et près de 75% d'entre elles ont gardé leurs horaires d'ouverture habituels, **assurant la continuité d'accès aux soins et produits de santé et de prévention de premier recours.** (12)



Cette accessibilité a permis de répondre à une demande forte des patients : **près de 42% des pharmaciens ont constaté une augmentation de conseils prodigués pour la prévention ou le traitement des problèmes de santé bénins** depuis le début de la crise sanitaire. (12)



Pierre-Olivier Variot

Vice-Président de l'USPO (Union des Syndicats des Pharmaciens d'Officines) - Région Bourgogne-Franche Comté

Pharmacien d'officine en milieu rural (Côte-d'Or) depuis plus de 20 ans



« Le rôle des pharmaciens a été essentiel durant cette crise car nous faisons partie des rares professionnels de santé à avoir maintenu notre activité et laissé nos officines ouvertes aux horaires habituels. Durant la crise sanitaire, nous avons eu un rôle important pour rassurer les patients. Nous avons constaté une baisse de la fréquentation dans nos officines compensée par une forte augmentation des appels des patients pour demander des conseils et être rassurés.

Cette crise nous a permis de développer le numérique pour assurer le suivi des patients. Nous avons aussi collaboré avec les autres professionnels de santé : infirmières, dentistes, médecins afin de pouvoir fournir les traitements indispensables aux patients malgré l'absence d'ordonnance directe. A titre d'exemple, nous avons eu souvent à gérer les cas de patients qui ayant un grand problème de douleur dentaire, grâce à la coopération avec leurs dentistes qui ont faxé leur ordonnance, nous avons pu leur fournir leur traitement.

De plus nous avons également coopéré avec les laboratoires pharmaceutiques pour s'assurer que nous aurions les stocks de médicaments pour une durée suffisamment longue afin que les patients puissent avoir leur traitement essentiel tout au long de la crise.

Nous avons également proposé aux patients de leur dispenser leur traitement directement chez eux pour éviter les sorties des plus fragiles et limiter ainsi la propagation du virus. Ceci nous a pris beaucoup de temps car, en temps normal, nous faisons 5 à 6 dispensations à domicile, pendant la crise nous pouvions en faire jusqu'à 25.

J'insiste également sur l'importance de simplifier le système de nos logiciels professionnels en développant des outils permettant de renforcer le rôle du pharmacien en tant que professionnel de santé de premier recours ; une autre proposition serait que nos logiciels métier permettent d'inscrire les dispensations de tous les médicaments de PMF ainsi que des dispositifs médicaux et compléments alimentaires jugés pertinents dans le Dossier Pharmaceutique de façon automatique. »



Les pharmacies ont reçu 131 millions de visites¹ pour les produits de santé et de prévention de premier recours non prescrits du 2 mars au 23 août 2020, **soit en moyenne 747 000 visites par jour et 6 322 par pharmacie**. Ce furent autant de visites chez un médecin généraliste évitées pendant la pandémie. (4)



Ces chiffres sont à mettre en perspective avec la **diminution de 1 million de dispensations de médicaments de prescription médicale facultative** issues d'une prescription par un médecin généraliste entre le 23 mars et le 12 avril 2020. (4)



La crise a permis **d'élargir les missions des pharmaciens**, qui ont assuré la disponibilité des masques, gels et solutions hydro-alcooliques, contribuant ainsi à l'effort national. Le patient a également pu avoir accès à des téléconsultations médicales à travers de nombreuses cabines installées dans les pharmacies.

La crise a conduit les pharmaciens à repenser les services offerts en pharmacie :



près de 76% ont développé la livraison de médicaments à domicile (12)



33% ont proposé de nouveaux services (et 27% comptent le faire dans les prochains mois) (12)



60% ont repensé l'organisation physique de leur officine (12)

Les pharmaciens ont également joué un rôle pour **limiter les risques de tensions d'approvisionnement** pesant sur certains médicaments à prescription médicale facultative, à l'instar du paracétamol et des substituts nicotiniques. Dans ce cadre, des limitations de dispensations ont été introduites par le Ministère de la santé (par exemple 1 seule boîte de paracétamol pouvait être dispensée pour un patient asymptomatique et 2 boîtes pour un patient symptomatique). Les pharmaciens se sont appuyés sur le Dossier Pharmaceutique², contribuant ainsi à assurer le bon usage de ces produits et un achat raisonné de la part des patients en enregistrant chaque dispensation. Cette action a permis d'éviter les abus et d'assurer la sécurité des patients via une analyse plus complète des risques de contre-indications et d'interactions médicamenteuses. **On peut toutefois regretter que l'inscription au dossier pharmaceutique soit limitée par la nécessité de présenter la carte Vitale du patient (ce dernier ne l'ayant pas toujours sur lui).**



Compte tenu du rôle de première ligne des pharmaciens d'officine dans la gestion des soins durant la crise, **la quasi-totalité d'entre eux (98%) sont favorables à élargir le nombre de médicaments pouvant être dispensés sans ordonnance, dans l'optique d'améliorer la prise en charge des maux quotidiens.** [12]



Fabrice Camaioni

Président de la Commission Métier Pharmacien à la FSPF

(Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France)

Pharmacien d'officine depuis 31 ans dans les Ardennes

« Les pharmaciens d'officine ont joué un rôle important auprès des patients pendant la crise sanitaire et particulièrement durant le confinement car la plupart des professionnels de santé libéraux de premier recours n'étaient pas accessibles. Les pharmaciens ont maintenu leurs

horaires d'ouverture habituels les patients ont pu bénéficier du maillage territorial des officines, qui sont présentes aussi bien en milieu rural qu'en ville. De plus, les officines se sont organisées très rapidement pour offrir un espace sécurisé pour les patients dans un contexte anxieux et incertain. Nous avons instauré le fléchage dans l'officine, mis en place et promu les gestes barrières, mis à disposition des patients du gel hydroalcoolique, utilisé des gants et des masques. Cette réorganisation de l'officine a fait que le patient s'est ainsi senti en sécurité.

Nous avons également constaté une très forte augmentation de la visite de nos patients dans nos officines pour être rassurés mais aussi pour des conseils sur des pathologies bénignes telles que les allergies saisonnières, sur la stratégie à adopter ou les produits à utiliser pour augmenter ses défenses immunitaires et ainsi éviter d'attraper le virus. Nous avons eu aussi beaucoup de demande de conseils pour traiter les pathologies ORL (maux de gorge, rhinopharyngite, allergie).

Cette crise sanitaire a montré que le rôle du pharmacien est important et que ses atouts sont sous-exploités. Il serait pertinent de revoir le parcours de soins et de permettre au pharmacien d'officine, via un protocole bien défini, de dispenser un médicament listé dans un certain nombre de situations bien précises. L'offre de PMF est assez limitée et l'arsenal thérapeutique à disposition du pharmacien se réduit. Le délistage de certains médicaments pourrait être une autre option.

Enfin le pharmacien pourrait aussi jouer un rôle dans la prévention de la propagation de virus par des recommandations en nutrition, l'éducation des patients pour une meilleure hygiène par exemple.

Cette crise sans précédent a montré que le rôle du pharmacien est essentiel dans le parcours de soin du patient et nous espérons que certains axes d'amélioration seront rapidement mis en place. »

2. Le Dossier Pharmaceutique recense, pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie qui le souhaite, tous les médicaments délivrés au cours des quatre derniers mois, qu'ils soient prescrits par le médecin ou conseillés par le pharmacien. Créé par la loi du 30 janvier 2007 relative à l'organisation de certaines professions de santé et de prévention, la mise en œuvre du Dossier Pharmaceutique est confiée au Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. [14]

Les patients souhaitent être davantage impliqués dans leurs soins de premier recours

En août 2020, l'Afipa a mené une étude auprès d'un échantillon représentatif de la population française (1004 personnes) pour connaître leurs retours d'expérience sur la pharmacie et les produits de santé et de prévention de premier recours, en particulier au cours de la période de la pandémie de la Covid 19.



Entre mars 2020 et août 2020, **79,8% de la population française** s'est rendue en pharmacie pour acheter des produits de santé et de prévention de premier recours sans ordonnance hors achat de masques et gels et/ou solutions hydro-alcooliques, soit une proportion similaire à la visite sur toute l'année 2019. (1) La pharmacie a démontré une forte contribution à l'accès aux soins de santé et de prévention de premier recours.

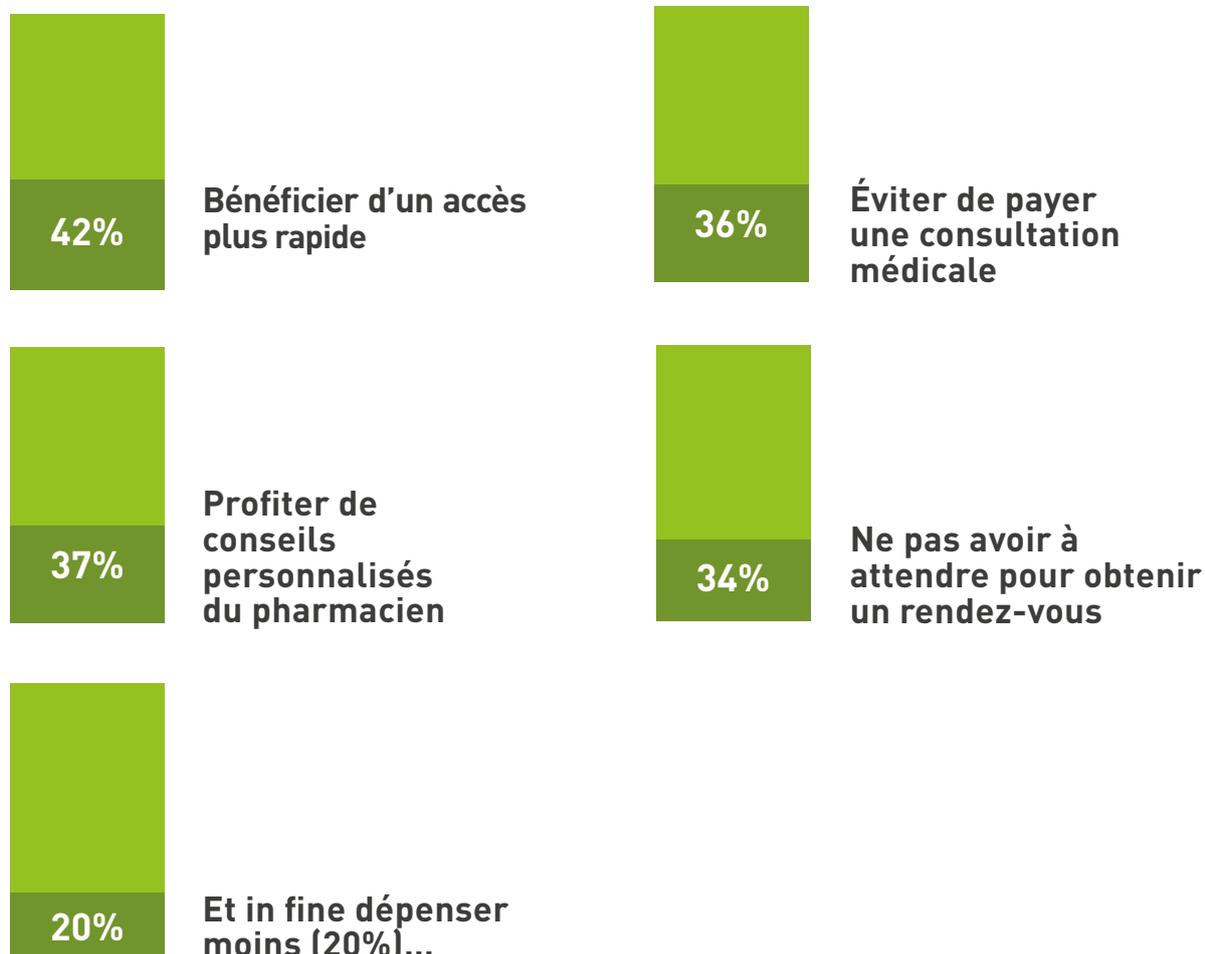


De plus, les Français ont modifié leurs habitudes : **plus de 27% des patients ont davantage privilégié le passage en pharmacie sans passer par le médecin**, pendant cette période... et se sont donc appuyés sur les produits de santé et de prévention de premier recours pour prévenir ou traiter les maux du quotidien. Le passage en pharmacie a notamment été privilégié par les 25-49 ans par les foyers avec enfant. (1)



Le niveau de satisfaction des patients est resté très élevé : **79% d'entre eux font confiance à leur pharmacien**, et sont fidèles à leur pharmacie dans des proportions similaires (78%). Cette relation de confiance repose également sur une forte proximité avec « leur » pharmacien : plus de 57% des Français connaissent le nom de leur pharmacien. (1)

Enfin, les Français reconnaissent les nombreux avantages des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles sans ordonnance par rapport à une visite chez un médecin ou aux urgences pour des pathologies bénignes et des maux du quotidien. (1)



Forts de ces avantages, 39% des patients souhaitent pouvoir avoir accès à plus de médicaments sans ordonnance dispensés en pharmacie, ce qui démontre une aspiration forte de la population à s'appuyer davantage sur l'officine pour prendre en charge leurs maux quotidiens et bénins. Ceci pourrait notamment se faire à travers de nouveaux délistages de médicaments. (1)

En 2017, l'Afipa avait identifié 90 molécules qui pourraient devenir accessibles sans prescription si la France s'alignait sur les pratiques de ses proches voisins européens, ce qui se traduirait également par 1,5 milliard d'euros d'économies pour la Sécurité Sociale. (13)



Gérard Raymond

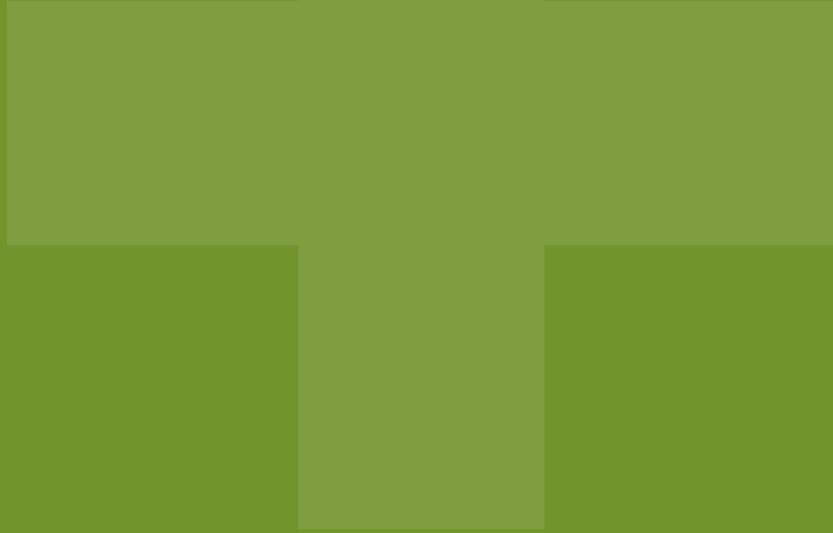
Président de France Assos Santé (Union nationale des associations agréées du système de santé)

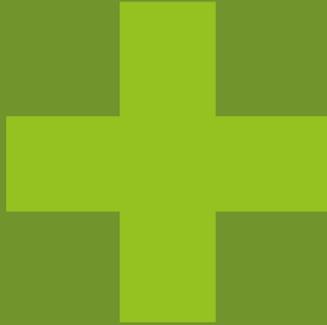
Cet organisme représente les usagers de la santé (patients, familles, personnes défavorisées, personnes en situation de handicap, consommateurs, personnes âgées) auprès de l'ensemble des institutions de santé

« Dans un contexte particulièrement anxiogène, les pharmaciens ont eu un rôle majeur pendant la crise sanitaire pour les usagers de santé en leur offrant une continuité des soins pour leur maladie chronique. Ils ont également rassuré et apaisé les usagers de santé sur le virus, mais aussi en leur prodiguant des conseils. Les pharmaciens ont été essentiels dans la chaîne de solidarité tout au long de la crise et particulièrement pendant le confinement où ils sont restés disponibles dans les officines comme lors d'une période normale. L'ensemble des patients a particulièrement apprécié et reconnu leur statut de professionnel de santé grâce à leur disponibilité pour conseiller et rassurer.

Cette reconnaissance des pharmaciens en tant que professionnel de santé montre la nécessité d'améliorer la coordination des acteurs de santé et des pharmaciens à un niveau plus local (régional, départemental). Les pharmaciens pourraient aussi à l'avenir avoir un rôle plus important dans la délivrance de plus de médicaments dans le cadre du parcours de soins avec un délistage de certains médicaments PMO en suivant un protocole bien précis afin d'assurer la sécurité du patient. En tant que professionnel de santé, ils pourraient également jouer un rôle plus important dans la prévention, l'éducation et le conseil des patients et enfin sur leur vaccination.

Je salue le travail et l'investissement des pharmaciens tout au long de cette crise sanitaire et j'espère que certaines propositions seront mises en application. »





Quels enseignements
tirer de la crise Covid-19
pour consolider l'offre de soins
de premier recours ?

Depuis de nombreuses années, l'Afipa promeut les nombreux avantages d'une utilisation plus responsable des produits de santé et de prévention de premier recours, disponibles en pharmacie sans ordonnance, comme par exemple :

- **Un désengorgement des urgences et des cabinets des médecins généralistes.**
- **Des économies pour l'assurance maladie.**
- **Le renforcement et la responsabilisation des patients comme acteurs de leur santé et de leur bien-être au quotidien.**

La situation sanitaire exceptionnelle vécue par la France a souligné un autre aspect essentiel et jusqu'alors peu mis en avant dans les politiques de santé : **le rôle des produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie en matière de résilience et d'accessibilité du système de santé français**, y compris au cours des périodes exceptionnelles (comme lors du confinement du 17 mars 2020 au 11 mai 2020).

Cette résilience s'appuie notamment sur un accès de proximité à travers tout le territoire national métropolitain et en outre-mer, grâce au maillage officinal fort, mais aussi à l'engagement des laboratoires pharmaceutiques produisant et commercialisant des produits de santé et de prévention de premier recours.



Comment favoriser le développement d'un écosystème favorable aux soins de premier recours en permettant un large accès des Français aux produits de santé et de prévention sans ordonnance, sécurisé par la dispensation des pharmaciens ?

Comment mieux répondre aux attentes fortes des patients à accéder facilement à des solutions de santé et de prévention de premier recours pouvant être accessibles sans ordonnance tout en garantissant un recours raisonné, sécurisé et responsable à ces produits de santé et de prévention de premier recours ?

L'Afipa a identifié une série de propositions qui peuvent être facilement mises en œuvre et contribueraient à donner un élan fort à ces solutions de santé éprouvées. Ces propositions sont détaillées dans la section suivante.

Nos propositions concrètes pour renforcer l'accessibilité et la résilience du système de santé

I. Un Parcours de soins officinal, qui s'appuie sur la compétence des pharmaciens pour renforcer la sécurité des patients et l'accessibilité à des soins de premier recours

Instaurer un nouveau parcours de soins officinal mieux sécurisé notamment en :

1. Développant des outils pour le pharmacien, qui lui permettent de renforcer son rôle de professionnel de santé de premier recours :

A Pour tous les médicaments : à travers la formation initiale et continue des pharmaciens sur les molécules, en collaboration avec les autorités de santé, les organisations professionnelles, les universités et les collaborateurs des laboratoires pharmaceutiques comme les délégués pharmaceutiques qui pourraient rappeler le Résumé des Caractéristiques des Produits (RCP) lors de leurs visites en pharmacie.

B Pour les molécules nécessitant une vigilance accrue et pour les molécules qui seront délistées : mettre à disposition des arbres décisionnels / des nouveaux protocoles de dispensation développés par des sociétés savantes³ et idéalement intégrés au logiciel de la pharmacie.

Effets escomptés

- Meilleur conseil
- Améliorer le bon usage

Délai de mise en œuvre : moyen terme

2. Inscrivant les dispensations de tous les médicaments de PMF ainsi que des dispositifs médicaux et compléments alimentaires jugés pertinents par le pharmacien dans le Dossier Pharmaceutique.

Effets escomptés

- Permettrait une meilleure analyse des interactions possibles
 - Assurerait une traçabilité complète de la dispensation
- Préviendrait un nomadisme pharmaceutique utilisé dans les cas de mésusage.
- Augmenterait les connaissances sur les usages des produits de santé et de prévention de premier recours (aide à la vigilance)

Délai de mise en œuvre : court terme

3. Telles que la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) et la Société Francophone des Sciences Pharmaceutiques Officinales (SFSP0)

3. Valorisant le rôle du pharmacien d'officine dans les soins de premier recours, dans le cadre d'un exercice coordonné, par des campagnes de communication associant les pharmaciens et l'Afipa

Par exemple des campagnes soulignant son rôle dans l'orientation, l'information des patients et si besoin, la mise en relation du patient avec un autre professionnel de santé adapté.

Effets escomptés

- Une visite plus fréquente en pharmacie pour les soins de premier recours (économie de santé et désengorger le système de santé)
- Renforcer le rôle du pharmacien en tant que soignant et vecteur de lien social

Délai de mise en œuvre : moyen terme

4. Levant les barrières économiques aux soins de premier recours en pharmacie

Participer à l'élaboration des mécanismes de prise en charge de certaines catégories de produits de santé et de prévention de premier recours :

- A** Par les assurances maladie complémentaires, en remboursant des catégories de produits de santé et de prévention de premier recours complètes et sans sélection de pharmacies (directes ou à travers les prix).
- B** Par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et/ou le Conseil régional : pour certaines populations – ayant un accès restreint à des médecins et/ou des populations ayant des revenus faibles ou modestes
- C** Ou mettre en place des mécanismes incitatifs pour les patients : par exemple une déduction fiscale des dépenses de santé non couvertes (responsabilisation du patient) jusqu'à 100€.

Effets escomptés

- Prévenir un recours non pertinent à un médecin généraliste
- Désengorger les urgences (préférées par certains patients pour des raisons économiques)

Délai de mise en œuvre : moyen terme

II. Renforcer les capacités du système de santé pour assurer un bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours

1. Développer un partenariat public-privé entre les laboratoires et les autorités de santé pour informer et communiquer sur les maladies hors produits et sur le bon usage

Cette information serait diffusée à travers des véhicules de communication multiples, dont digitaux, sur la base de données scientifiques. Elle serait adaptée aux patients et professionnels de santé. Elle pourrait aussi s'appuyer sur un QR code pour accéder à la notice ainsi qu'une plateforme vidéo d'administration des produits de santé et de prévention de premier recours.

2. Faire évoluer le cadre réglementaire de la vente en ligne des produits de santé et de prévention de premier recours pour concilier le bon usage assuré par l'implication d'un pharmacien et les attentes des patients

Effets escomptés

- Assurer la sécurité des patients souhaitant acheter des produits de santé et de prévention de premier recours en ligne

Délai de mise en œuvre : moyen terme

3. Améliorer l'efficacité et la transparence des contributions actuelles du secteur auprès des autorités de santé pour assurer le bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours :

- Systématiser la digitalisation des processus et des actes administratifs liés aux produits de santé et de prévention de premier recours
- Une phase de consultation plus efficace en revoyant les processus de consultation et de communication, en améliorant la transparence des consultations reçues des différents acteurs, en évitant des consultations séparées entre les différentes parties prenantes
- Une communication plus rapide des comptes rendus de réunions d'experts et des résultats d'études, en particulier lorsque des risques relatifs à la santé publique sont discutés (pour permettre aux laboratoires d'être proactifs et prendre les mesures appropriées, en complément et en coordination avec les autorités de santé).

Effets escomptés

- Des processus administratifs plus transparents et efficaces
 - Des consultations qui s'enrichissent des échanges avec et entre les différentes parties prenantes
- Des décisions qui puissent intégrer des retours d'expérience de tous les acteurs

Délai de mise en œuvre : moyen terme

III. Intégrer les produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie dans des politiques efficaces d'organisation des soins

1. Intégrer la notion de Parcours de Soins Officiel dans l'offre de soins de premier recours en France

Cette intégration devrait avoir lieu au niveau des politiques nationales, des politiques des régions et au niveau des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Effets escomptés

- Assurer une intégration complète de l'offre de soins de premiers recours en pharmacie, avec les autres offres de soins de premier recours (médecins généralistes, urgences...)

Délai de mise en œuvre : court à moyen terme

2. Intégrer la contribution des produits de santé et de prévention de premier recours comme un levier budgétaire pour les prochains PLFSS

Effets escomptés

- Dégager des marges de manœuvre budgétaire pour l'Assurance Maladie
Délai de mise en œuvre : court à moyen terme
-

3. Organiser des réunions régulières (trimestrielles) thématiques sur les médicaments de prescription médicale facultative avec les autorités pertinentes comme l'ANSM⁴, la DGE⁵ et la DGS⁶

En s'appuyant sur l'expérience positive des discussions qui ont eu lieu lors du Covid pour certains produits;

Effets escomptés

- Assurer une meilleure information des parties prenantes sur les décisions à venir
 - Permettre à l'ensemble des parties prenantes d'avoir un dialogue, dans le cadre d'un processus transparent et éthique, sur l'intégralité des médicaments de PMF (et non au cas par cas)
Délai de mise en œuvre : court terme
-

4. Organiser des rencontres régulières entre les industriels et l'ANSES,⁷ à l'instar des réunions du Comité d'Interface à l'ANSM.

Effets escomptés

- Assurer une meilleure information des parties prenantes sur les décisions à venir
 - Permettre à l'ensemble des parties prenantes d'avoir un dialogue, dans le cadre d'un processus transparent et éthique
Délai de mise en œuvre : court terme
-

4. ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

5. DGE : Direction Générale des Entreprises

6. DGS : Direction Générale de la Santé

7. ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

IV. Valoriser et promouvoir des filières de production en Europe et en France

Adopter une politique industrielle pour soutenir la production en Europe et en France de médicaments et principes actifs utilisés pour les soins de premier recours, à travers :

- Un cadre fiscal incitatif (par exemple des crédits d'impôts, des abattements fiscaux...)
- Une visibilité à long terme de l'évolution du cadre réglementaire pour les médicaments de PMF (y compris en termes de délistages), afin d'inciter les industriels à pérenniser leurs investissements en France
- Un parcours administratif du médicament en France plus efficient (alléger les procédures d'obtention et de modification d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) : temps d'instruction trop long par rapport aux autres pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ; fast-track lors d'une relocalisation d'une production)
- Un soutien à des écosystèmes de production : politique d'investissement et de création (ou intégration) de technopoles de santé en France au sein des territoires.
- Une valorisation de la production en France et en Europe avec des labels « Made in France » et « Made in Europe »

Effets escomptés

- Favoriser la (re)localisation de la production en France et en Europe, à travers des politiques coordonnées (fiscales, économiques, formation, recherche...)
 - Faciliter les démarches administratives pour que la France redevienne un pays attractif pour (re)localiser le siège des affaires réglementaires des laboratoires pharmaceutiques
- Délai de mise en œuvre :** moyen à long terme
-

Conclusion

Pharmaciens et laboratoires pharmaceutiques ont été en première ligne pour répondre aux problèmes de santé des Français depuis le début de cette période inédite, à travers les produits de santé et de prévention de premier recours accessibles sans ordonnance dans les pharmacies.

L'Afipa a souhaité tirer les premiers enseignements de cette crise sanitaire sur l'importance des produits de santé et de prévention de premier recours et leur contribution à la résilience et l'accessibilité du système de santé français. Cette démarche a donné lieu à des propositions concrètes portées à la connaissance des professionnels de santé et des autorités autour de 4 grands axes : parcours de soins officinal, bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours, Politique d'organisation des soins, Valorisation des filières de production

Des propositions concrètes pour contribuer à une réflexion profonde sur l'importance des produits de santé et de prévention de premier recours dans les parcours de soins actuels mais aussi futurs, ainsi que sur le rôle prépondérant des officines et des pharmaciens dans la prévention et le traitement des maux du quotidien et des pathologies bénignes.

Ce document met aussi en avant la valeur de notre industrie en matière de la résilience qui désormais doit aussi aller de pair avec la puissance du collectif, car c'est dans un esprit d'échange que doit se construire le système de santé de demain.



Président de l'Afipa
Christophe de la Fouchardière



Délégué Général de l'Afipa
Luc Besançon



Références

1. **Harris Interactive**. Impact du Covid-19 sur les comportements des Français. Paris : Afipa, 2020.
2. **Opinionway**. Comment l'automédication s'inscrit dans le parcours de soins ? Paris : Afipa, 2019.
3. **Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**. WHO Model List of Essential Medicines, 21st List (2019). Genève : OMS, 2019. p. 60.
4. **OpenHealth**. Données. Vannes : OpenHealth, 2020.
5. **Ordre national des Pharmaciens**. Démographie des Pharmaciens - Panorama au 1er janvier 2020 [Dépliant]. Paris : Ordre national des Pharmaciens, 2020. p. 2.
6. **Ordre national des Pharmaciens**. Démographie des Pharmaciens - Panorama au 1er janvier 2020 [Brochure complète]. Paris : Ordre national des Pharmaciens, 2020. p. 140.
7. **Drees**. Portrait des professionnels de santé - Edition 2016. Paris : Drees, 2016. p. 160.
8. **OpenHealth**. Baromètre Afipa 2019 des produits de selfcare. Paris : Afipa, 2020.
9. **Ordre national des Pharmaciens**. Rechercher un site autorisé pour la vente en ligne de médicaments. [En ligne] 28 Aug 2020. [Citation : 28 Aug 2020.] <http://www.ordre.pharmacien.fr/ecommerce/search>.
10. **Harris Interactive**. Automédication : marché mature ou marché d'avenir ? Paris : Afipa, 2019.
11. **Leem**. L'économie du médicament. Paris : Leem, 2015.
12. **Stethos**. Etude d'opinion auprès des pharmaciens d'officine - Résultats. Paris : Afipa, 2020.
13. **Afipa**. Manifeste pour le développement du selfcare en France. Paris : Afipa, 2017. p. 28.
14. **Ordre national des Pharmaciens**. Qu'est-ce que le Dossier Pharmaceutique ? [En ligne] Ordre national des Pharmaciens, 01/08/2019. [Citation : 28 08 2020.] <http://www.ordre.pharmacien.fr/Le-Dossier-Pharmaceutique/Qu-est-ce-que-le-DP>

